



Opération de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2015

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif	1.703.104,07€ TVAC	Développement rural (80% et 50%) Infrasports (75%) Commune (solde)	Budget prévu en 2016 pour réaliser une étude pour l'aménagement de la partie du parking en bord de voirie
1	3	Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	Balisage : CGT (5.000 € maximum)	Les 18 km de voie lente ont été aménagés (reste 300 m à aménager) et sont praticables pour les vélos, piétons et cavaliers Introduction d'un plan au CGT pour le balisage et obtention de l'accord pour une subsideation
1	6	Amélioration de la mobilité en tenant	A déterminer	Province de Liège	Réalisation d'un parking

		compte des besoins exprimés en matière de sécurité, de mobilité douce et de transports en commun alternatifs		DGO3 Agriculture	d'écovoiturage à Xhoris Aménagements de voiries (passage de charrois agricoles) : La Fagnoule (réalisé) La Lembrée (en cours)
1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	A déterminer	EPURE UREBA Etc.	Réalisation d'audits énergétiques de 6 bâtiments communaux par l'éco-passeur communal : le Maka, les écoles de Ferrières, de My et de Xhoris, la bibliothèque de Xhoris et l'Administration communale Définition d'un plan d'investissement et budgétisation annuelle des travaux à réaliser Réalisation d'un cadastre énergétique du parc immobilier communal Adhésion à Pollec 2 (février 2016) Adhésion de la Commune

					de Ferrières au dossier de candidature du GALOVA (Fiche 7 : Transition, autonomie et efficacité énergétique territoriale)
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	<p>Ecole de Bosson : 2.4000.000 € HTVA (école) -695.000 € HTVA(salle de gymnastique)</p> <p>Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC</p> <p>Ecole de My : A déterminer</p>	<p>Ecole de Bosson : Partenariat Commune – Intercommunale ECETIA (location) Infrasports (salle de gymnastique) : 75%</p> <p>Ecole de Xhoris : FWB : 100%</p> <p>Ecole de My : à déterminer</p>	<p>Ecole de Bosson : - acquisition d'un terrain de 4 ha par la Commune - désignation d'un auteur de projet par ECETIA</p> <p>Ecole de Xhoris : - financement obtenu via la FWB (Programme Prioritaire de Travaux) - Marché de services pour la désignation d'un architecte -Dépôt du permis</p> <p>Ecole de My : - introduction d'un dossier à la FWB dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (rénovation de la toiture) - négociations avec la</p>

					fabrique d'église (location d'un terrain)
2	1	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives	600.000€ HTVA	Infrasports : 75% Commune : 25%	Désignation d'un auteur de projet
2	2	Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacements doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2) : 100%	Intention de la Wallonie (SPW-DGO2) de finaliser le tracé entre Liège et Durbuy pour 2016-2017
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population	A déterminer	SPW (DGO4) Qualité Village Wallonie Développement Rural CGT Etc.	Aménagements et mise en valeur du petit patrimoine réalisé par des associations locales
2	8	Développement d'un Plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel	A déterminer	A déterminer	Rédaction d'un Plan Paysage et de la mise en valeur des berges de l'Ourthe par le Domaine de Palogne Remise en état d'un sentier communal à proximité du site
3	2	Développement d'une stratégie	A déterminer	A déterminer	Adhésion de la Commune

		touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève			de Ferrières au dossier de candidature du GALOVA (Fiche 3 : Développement d'un réseau cyclable internodal transcommunal en Ourthe-Vesdre-Ambève (CycLOVA))
3	4	Concrétisation d'un modèle de circuit-court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique	A déterminer	A déterminer	Adhésion de la Commune de Ferrières au dossier de candidature du GALOVA (Fiche 4 : Valorisation de l'agriculture conventionnelle et biologique en circuits-courts)
3	5	Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	<p>Actions menées par le Service de coordination culturelle et l'Office du Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - édition et distribution d'un nouveau Guide pratique - création d'un nouveau site internet pour l'Office du Tourisme - construction en cours du nouveau site internet communal <p>Intégration du projet dans le PCS</p>

3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	2	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	395.774,59 € TVAC	Développement rural/espaces verts (60%) Développement rural (80%) Commune (solde)	Dans les 3 ans Introduction d'un dossier au PwDR (février 2016) – mesure 7.5
1	5	Création d'une régie (trans)communale autonome afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch et des infrastructures sportives	A déterminer	A déterminer	Dans les 3 ans
2	3	Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont	A déterminer	A déterminer	Dans les 2 ans Des analyses sont en cours de réalisation par l'AIDE
2	4	Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique	A déterminer	SPI	Dans les 6 ans
2	5	Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un	A déterminer	Partenariat public-privé	Dans les 6 ans

		partenariat public-privé			
2	6	Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le patrimoine bâti de l'entité	A déterminer	SPW DGO4	Dans les 6 ans
3	1	Transformation de l'Eglise Saint Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative	A déterminer	Développement Rural Commune	Dans 10 ans
3	3	Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans
3	6	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Développement rural Commune FWL AIS Etc.	Dans les 10 ans
3	7	Acquisition, restauration de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2.1 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

SANS OBJET

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%				
Montant du subsidé développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

ANNEXE 2.2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine ¹	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	

¹ Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	2013	2013
Date des réunions durant l'année écoulée	30 mars 2015	Nombre de présents	21 participants
	28 avril 2015		17 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>La CLDR ne s'est réunie qu'à deux reprises au cours de l'année 2015. En effet, plusieurs mois se sont écoulés entre l'approbation du PCDR par la CLDR et l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.</p> <p>De manière générale, la CLDR s'est concentrée, en 2015, sur la finalisation du dossier de PCDR.</p> <p>Par ailleurs, les réflexions de la CLDR ont porté sur l'aménagement des chemins et sentiers.</p> <p>Une réflexion a également été menée quant au projet de la Transferrusienne (fiche1.3) et à son état d'avancement.</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet			
Intitulé du projet			
Priorité du projet			

Calendrier d'exécution	
------------------------	--

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2016)	1	2. Aménagement de la place de chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	395.774,59 €TVAC	Développement rural/espaces verts Développement rural (cheminement piéton)	(60%) (80%)

	1	2. Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré	A déterminer (balisage)	CGT	Max. 5.000 €
--	---	--	-------------------------	-----	--------------

	1	8. Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	<p>Ecole de Bosson : - 2.4000.000 € HTVA (école) - 695.000 € HTVA(salle de gymnastique)</p> <p>Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC</p>	<p>Ecole de Bosson : Partenariat Commune – Intercommunale ECETIA (location) Infrasports (salle de gymnastique)</p> <p>Ecole de Xhoris : FWB</p>	<p>100 % par ECETIA</p> <p>75%</p> <p>100%</p>
Année rapport annuel + 2 ans (2017)	2	3. Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Année rapport annuel + 3 ans (2018)	1	1. Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif	1.703.104,07€ TVAC	Développement rural Infrasports Commune	80% et 50% 75% Solde
-------------------------------------	---	---	-----------------------	---	------------------------------------



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2015

¹ Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	26 juin 2008
Approbation du PCDR par la CLDR	28 avril 2015
Approbation du PCDR par le Conseil communal	16 juin 2015
Présentation en CRAT	2 septembre 2015
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	17 décembre 2015
Durée de validité du PCDR	10 ans
Conventions en cours	Aucune

2. Les réunions de la CLDR en 2015

La CLDR ne s'est réunie qu'à deux reprises en 2015. En effet, la Commune n'a pas souhaité réunir la CLDR entre la séance d'approbation du PCDR par la CLDR et l'approbation du document par le Gouvernement wallon (le 17 décembre 2015). La CLDR a cependant été tenue informée du passage en CRAT et de l'approbation par le Gouvernement wallon par voie de mail et via la presse communale.

CLDR plénière du 30 mars 2015

Lors de cette réunion, une présentation du PCDR a été effectuée par l'auteur de programme et les agents de développement du GREOA. Les membres ont été informés de la possibilité de consulter, pendant un mois, le document dans son entièreté (à la Commune et via un lien téléchargeable) en vue de son approbation lors de la prochaine réunion de la CLDR programmée fin avril 2015. Un rappel de la procédure (approbation par la CLDR, envoi du document à la DGO3, approbation du document par le Conseil communal, passage en CRAT) a également été effectué par les agents de développement.

Cette réunion a été l'occasion pour les membres de se tenir informés des avancées au niveau des différents projets figurant dans le PCDR (Transferrusienne, école de Bosson, etc.).

CLDR plénière du 28 avril 2015

La réunion de la CLDR s'est tenue en présence de B. Franck (DGO3) et de F. Trum (DGO3) et avait pour finalité l'approbation du PCDR par la CLDR. Plusieurs remarques et questions ont été émises par les membres, notamment en ce qui concerne la mobilité douce (chemins et sentiers, transferrusienne) dans l'entité et les esquisses figurant dans le PCDR. Un rappel de la procédure à venir a ensuite été réalisé. Enfin, les agents de développement ont répondu aux questionnements émis par l'assemblée concernant le rôle de la CLDR après approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

3. Initiatives de la CLDR

Peu d'initiatives ont été mises en œuvre au cours de l'année 2015, les efforts de la CLDR s'étant principalement concentrés sur la relecture du PCDR. Le document ayant été approuvé fin 2015, le lancement de nouvelles initiatives est attendu pour l'année 2016.

4. Etat d'avancement des projets en convention

La Commune ne compte à ce jour aucun projet en convention.

5. Perspectives pour 2016

En 2016 aura lieu la première réunion de la CLDR avec un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon. Les Groupes de Travail « chemins et sentiers » (réflexion et aménagements de sentiers) et « communication » (réflexion sur le site internet communal) poursuivront leur travail et de nouveaux Groupes de Travail pourront être mis en place. Une réflexion sera également entamée sur les projets à mettre en œuvre.